

**Arrêté fixant la composition du jury du concours de recrutement
dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B
par la voie externe**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2023

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Vu Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu Le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;
- Vu L'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 1^{er} février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B, par la voie externe, est constitué comme suit :

Président

Monsieur Emmanuel BERTHE Université de Picardie Jules Verne (80)
Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vice-présidente

Madame Corinne TAILLEFUMIER Lycée Amyot-d'Inville de Senlis (60)
Attachée principale d'administration de l'État

Membres du jury

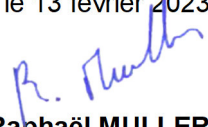
Madame Bertille BACHELET Collège Jules-Verne de Lacroix Saint Ouen (60)
Attachée d'administration de l'État

Madame Isabelle BARATTE Collège Jean-Fernel de Clermont (60)
Personnel de direction

Madame BEFFY Valérie <i>Personnel de direction</i>	Collège Maréchal Leclerc-de-Hautecloque de Beaucamps le vieux (80)
Madame Delphine BERNARD <i>Personnel de direction</i>	Lycée Paul-Langevin de Beauvais (60)
Monsieur Jean-Pascal BERNARD <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Aurélien BOCQUILLON <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Collège Simone-Veil de Cauffry(60)
Monsieur Fabien CAHARD <i>Attaché d'administration de l'État hors classe</i>	Lycée La Hotoie d'Amiens (80)
Madame Laëtitia CAZÉ <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Lycée Pierre-Mendès-France de Péronne (80)
Monsieur Patrice CLAVERIE <i>Personnel de direction</i>	Collège Jean-Marc-Laurent d'Amiens (80)
Madame Justince COPIN <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Collège Jean-Baptiste-Pellerin de Beauvais (60)
Monsieur Jean-Michel COULOMBEL <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Romain DELARUELLE <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Christophe DESAINT <i>Personnel de direction</i>	Collège Les Frères le-Nain de Laon (02)
Madame Isabelle DUPRÉ <i>Personnel de direction</i>	Collège Henry-de-Montherlant de Neuilly en Thelle (60)
Monsieur Mohamed EL JILALI <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Claire EVRARD <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Lycée Pierre-Méchain de Laon (02)
Madame Céline FLAN <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Gildas GRIFFON <i>Personnel de direction</i>	Collège Amiral-Lejeune d'Amiens (80)
Monsieur Sébastien LAFITTE <i>Personnel de direction</i>	Collège Clotaire-Baujoin de Thourotte (60)
Monsieur Jean-Pierre MAISON <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Xavier MOUCHARD <i>Personnel de direction</i>	Lycée Professionnel les Jacobins de Beauvais (60)
Monsieur Jean-François PHAN <i>Personnel de direction</i>	Collège Jean-Jacques-Rousseau de Creil (60)
Madame Delphine PLUQUET <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Emilie RAGOT <i>Personnel de direction</i>	Lycée Le Corbusier de Soissons (02)
Monsieur Christophe RINDEL <i>Personnel de direction</i>	Collège Béranger de Péronne (80)
Madame Sandrine RUHL <i>Personnel de direction</i>	Collège Louise-Michel de Villeneuve-Saint-Germain (60)
Madame Marion THUILLIER <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Sylvie WARIN <i>Personnel de direction</i>	Collège les Fontainettes de Saint-Aubin-en-Bray (60)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 13 février 2023


Raphaël MULLER